

Communiqué de presse

Épinal, le 7 mai 2021

#FranceRelance FONDS DE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS DANS LES TERRITOIRES

Tricotage des Vosges, entreprise lauréate

Pour permettre de favoriser la relance de l'industrie française et la compétitivité des entreprises après la crise, dans le cadre du plan « France Relance », a été lancé **un fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires**, plus communément dénommé « Territoires d'Industrie », doté de 400 millions d'euros sur la période 2020–2022.

Dans les Vosges, ce sont d'ores et déjà 16 entreprises qui sont lauréates à ce titre. Les projets soutenus permettront à ces entreprises de diversifier leur activité, moderniser leurs procédés de fabrication et pérenniser leur présence sur le territoire, tout en contribuant à la transition écologique et solidaire.

Parmi ces entreprises figure « Tricotage des Vosges », située à Vagney, entreprise visitée ce jour par **Yves Séguy**, préfet des Vosges.

Créée en 1994 et ancien établissement DIM, l'entreprise « Tricotage des Vosges » fabrique et commercialise des articles chaussants sous les marques Bleuforêt et Olympia, issus d'une fabrication française de qualité à partir de matières textiles nobles. Les articles haut de gamme portent le label Vosges Terre Textile.

Le projet, à hauteur de 600 000€ , repose sur la relocalisation d'une partie de la production des chaussettes Olympia actuellement fabriquées en Bulgarie. L'investissement permettra la création de 4 emplois.

À propos du fonds de soutien aux investissements industriels dans les territoires

Le volet territorial cible les investissements industriels à dimension territoriale susceptibles de démarrer rapidement et ayant des retombées socio-économiques fortes pour le territoire. Pour le volet territorial, un règlement d'intervention dédié précise le cadre d'intervention.

L'appel à projets est ouvert jusqu'au 1^{er} juin 2021 à 12 h et jusqu'à épuisement des moyens financiers affectés en 2021. Les acteurs industriels peuvent retrouver toutes informations utiles et candidater à cet appel à projets au lien suivant : <http://relance.projets-territoriaux.bpifrance.fr/>

Pour en savoir plus sur le plan « France Relance » : <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance>

Cabinet Bureau de la communication interministérielle

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr
prefet.vosges/@prefet88

Place Foch
88026 ÉPINAL Cedex

